

Arrêté du Maire CP-N°2025-0767

OBJET : ARRETE D'ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DE TRAVAUX D'AIRES DE JEUX, D'AIRES DE STREET WORK OUT ET DE FOURNITURES ET POSE MOBILIERS URBAINS

Le Maire de la Commune de Saint-André,

- Vu les articles L. 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le code de la commande publique ;
- Vu l'arrêté du Maire, en date du 14 aout 2020, visé par Monsieur le préfet de la Réunion , le 14 aout 2020, donnant délégation de signature à Monsieur Jean –Marc PEQUIN, 1^{ER} adjoint au Maire, pour signer tous les actes concernant les marchés publics sous sa surveillance et sous sa responsabilité, en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales.

DECIDE

Article 1 : D'attribuer, en date du 5 novembre 2025, l'**AFFAIRE 2025-077 – Travaux de réalisation d'aires de jeux, d'airs street work out et de fournitures et pose de mobiliers urbains** aux opérateurs économique ci-dessous :

Marché N°2025-077-01 - Lot n°1 – CHEMIN DORET

NAOTERA BTPT
34 chemin balance
97440 SAINT-ANDRE

Montant : 112 093,00 € HT, soit 121 620,91 € TTC.

Marché N°2025-077-02 - Lot n°2 – PORTE DES SALAZES

NAOTERA BTPT
34 chemin balance
97440 SAINT-ANDRE

Montant : 124 960,00 € HT, soit 135 581,61 € TTC.

Marché N°2025-077-03 - Lot n°3 – CENTRALITE CASE RDM LES BAS

NAOTERA BTPT
34 chemin balance
97440 SAINT-ANDRE

Montant : 123 214,20 € HT, soit 133 687,41 € TTC.

Marché N°2025-077-04 - Lot n°4 – CENTRALITE POLE DE SERVICE S CASE RDM LES BAS

SARL REUNION REALISATION
4 rue Camille Franck Cadet
97427 ETANG SALE

Montant : 73 883,00 € HT, soit 80 163,06 € TTC.

Marché N°2025-077-05 - Lot n°5 – GRAND-CANAL – CHAMP-BORNE

SARL LUDICITE
13 bis rue Marcel Carné
97420 LE PORT

Montant : 155 845,00 € HT, soit 169 091,83 € TTC.

Envoyé en préfecture le 13/11/2025

Reçu en préfecture le 13/11/2025

Publié le

ID : 974-219740099-20251113-2025_077_01BIS-CC



Marché N°2025-077-06 - Lot n°6 – LIEU DIT “THOMAS”

NAOTERA BTPT
34 chemin balance
97440 SAINT-ANDRE

Montant : 34 898,00 € HT, soit 37 864,33 € TTC.

Marché N°2025-077-07 - Lot n°7 – BRAS DES CHEVRETTES

SARL LUDICITE
13 bis rue Marcel Carné
97420 LE PORT

Montant : 15 652,00 € HT, soit 16 982,42 € TTC.

Marché N°2025-077-08 - Lot n°8 – CHEMIN MAUNIER LOTISSEMENT “PATCHE”

SARL MANAHA
6 impasse des citronnelles
97421 SAINT-LOUIS

Montant : 135 257,05 € HT, soit 146 753,90 € TTC.

Marché N°2025-077-09 - Lot n°9 – CARRE FAYARD - COULEE VERTE

LA REUNION VILLES PROPRES
4 impasse des aloes
97427 ETANG-SALE

Montant : 60 743,51 € HT, soit 65 906,70 € TTC.

Marché N°2025-077-11 - Lot n°11 – CHEMIN RIO

LA REUNION VILLES PROPRES
4 impasse des aloes
97427 ETANG-SALE

Montant : 33 355,51 € HT, soit 36 190,72 € TTC.

Article 2 Voies et délais de recours :

La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié dans le recueil des actes administratifs de la Commune et fera l'objet d'un affichage à l'hôtel de ville pendant deux mois.

Fait à Saint-André **12 NOV. 2025**
Pour le Maire et par délégation



JMP

Jean-Marc PEQUIN